

Metz : un refuge pour les femmes victimes de violences

En France, chaque année, 216 000 femmes sont victimes de violences physiques et/ou sexuelles. L'AIEM de Metz a mis en place Inform'Elles, un lieu discret ouvert à toutes les femmes confrontées à la violence.



AIEM pour Association d'information et d'entraide mosellane. Cette structure a été créée en 1962 et, depuis 1980, elle consacre énergie et budget au problème des violences faites aux femmes. « Depuis la création des gîtes des Hauts de Sainte-Croix, il y a eu une volonté associative de travailler sur le dossier », rappelle Marie-Claude Tomassi, coordinatrice du programme violence à l'AIEM. L'association qui travaille sur le secteur messin accueille les femmes seules ou avec enfants de plus de 3 ans.

Comment l'AIEM aborde ce sujet des violences faites aux femmes ?

« On travaille avec le secrétariat d'État aux droits des femmes, qui compte un chargé de mission dans le département et un service dédié à la Région. C'est avec le service de l'État que nous avons créé Inform'Elles. »

Pouvez-vous expliquer ce qu'est Inform'Elles ?

« C'est un lieu discret, ouvert à toutes les femmes confrontées à la violence. Un lieu ouvert à tout le monde, qui n'est pas connoté. On ne diffuse jamais l'adresse pour éviter des soucis avec les conjoints. »

Comment les femmes y accèdent-elles ?

« Par une copine, la police ou la gendarmerie. Les services sociaux œuvrent également avec nous, tout comme les CMP (Centres médico-psychologiques) ou CMPP (Centres médico-psycho-pédagogiques), les services qui prennent en charge les enfants. »

Combien de femmes accueillez-vous ?

« En 2015, nous en avons accueilli 314 à Metz et ses environs. Les chiffres sont stables ces trois dernières années. Sachant que nous ne sommes pas le seul organisme à les prendre en charge, le conseil départemental s'en occupe également. »

Comment définissez-vous la violence ?

« La violence, quand elle s'exerce dans le couple, est plus difficile à dénoncer que lorsqu'elle se déroule dans la rue. Et quand on a une position sociale établie, c'est plus compliqué. »

Dans le couple, peut-il y avoir plusieurs registres de violence ?

« Il existe les violences psychologiques, à savoir le dénigrement de l'autre, le harcèlement, les menaces, les humiliations. C'est encore isoler l'autre par le manque d'attention. Ensuite, il y a les violences verbales, les grossièretés, les injures, les violences physiques qui touchent au corps. Les violences économiques, en ne donnant pas accès à l'argent ou distiller l'argent au compte-gouttes, empêcher l'indépendance financière. Enfin, les violences sexuelles pouvant aller jusqu'au viol, reconnu dans le couple depuis 2006. »

Comment agissez-vous pour ces femmes ?

« La structure Inform'Elles permet de les recevoir et de mettre des mots sur la violence qu'elles ont vécue. On leur explique aussi les raisons pour lesquelles elles peuvent porter plainte. Après, ce sont les femmes qui décident des actions à mener. On les soutient dans les

démarches à mettre en place. Nous pouvons programmer plusieurs entretiens pour les accompagner dans leur prise de décision. Nous proposons également des animations collectives sur des thématiques spécifiques. »

Quel personnel les reçoit ?

« Des éducatrices spécialisées, des psychologues, des juristes du centre de formation au droit des femmes et des familles. C'est très important qu'une femme sache ce qu'elle peut faire juridiquement, que ce soit au niveau pénal ou civil. »

Serait-ce possible de faire de la prévention ?

« Dans le cadre de l'accompagnement des situations de violence, on fait de la prévention dans les collèges et les lycées. On fait le pari qu'en travaillant avec les jeunes, on les interpelle de manière à agir contre ça. On évoque aussi la sexualité, car de nombreux a priori sont véhiculés. On déconstruit aussi tout ce qui est transmis par la pornographie. »

Propos recueillis par Anne RIMLINGER-PIGNON.

RL 26 avril 2016